

Aide-mémoire

Séance de questions et réponses sur les options pour la 73^e session du Comité permanent (SC73)

Tenue en ligne le 1^{er} juillet 2020 de 13h20 à 15h15, heure de Genève.

Participation du Comité permanent

Afrique	
Congo	Absent (commentaires envoyés par écrit après l'appel)
Éthiopie	Absent
Namibie	Elly HAMUNYELA
Maroc	Hayat MESBAH
Asie	
Chine (Vice-Présidence)	ZENG, Yan WU Zhongze WU Zhimin YUAN Liangchen SU Rui PING Xiaoge HE Jinxing
Koweït	Shereefa AL-SALEM
Indonésie	Nining PURNAMANINGTYAS BELLARINI Mission permanente de l'Indonésie à Genève Sunan RUSTAM
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	
Bahamas	Maurice ISAACS Deandra DELANCEY-MILFORT
Honduras	José Julián SUAZO CERVANTES
Pérou	Jessica María GÁLVEZ-DURAND BESNARD
Europe	
Pologne	Karol WOLNICKI Wojciech PIWOWARSKI
Israël	Simon NEMTZOV Yatir SHAMIR
Belgique	Absence excusée
Fédération de Russie	Anton MEZHNEV
Amérique du Nord	
Canada (Présidence)	Carolina CACERES Cecilia LOUGHEED
Océanie	
Nouvelle-Zélande	Sarah BAGNALL

Gouvernement dépositaire	
Suisse	Mathias LÖRTSCHER
Prochain pays hôte	
Costa Rica	Carlos Mario ORREGO VÁSQUEZ

1. Bienvenue et présentation de la séance

La Secrétaire générale de la CITES, Ivonne Higuero, souhaite la bienvenue à tous les participants et présente les objectifs de la séance en ligne.

2. Présentations des membres

Les représentants de toutes les délégations participant à la séance en ligne se présentent.

3. Examen des scénarios

La Secrétaire générale présente les scénarios décrits dans le document d'information préparé par le Secrétariat (joint à la présente note), répond à certains commentaires formulés par écrit avant la séance et sollicite les observations des participants.

Scénario 1 : Report

En ce qui concerne la « mini-session » au sujet de laquelle Israël s'interroge, la Secrétaire générale explique que la nature d'une telle session dépendrait : a) de la volonté d'une Partie de couvrir les coûts d'une session complète du Comité permanent ou d'une session réservée aux membres, qui pourraient ne pas prendre de décisions ; et b) de l'étendue des restrictions des voyages et des réunions liées au COVID-19 au printemps 2021.

Scénario 2 : Session en ligne au cours de la période du 5 au 9 octobre 2020 avec des séances de durée limitée

La Secrétaire générale rappelle que la plateforme Interprefy, utilisée pour cette séance en ligne, permet à 300 orateurs de participer à un appel, ce qui dépasse le nombre de délégations qui assistent habituellement aux sessions du Comité permanent de la CITES. Une session en ligne pourrait éventuellement être organisée à des horaires qui conviennent aux membres, échelonnée sur un certain nombre de jours et avec des séances d'une durée limitée pour tenir compte des contraintes de fuseau horaire. L'ordre du jour devrait nécessairement être réduit. Il existe de nombreuses options pour définir des priorités dans les obligations du Comité permanent devant être traitées, et cela constitue un point qui pourrait être proposé par la Présidente (en vertu de l'Article 6) et approuvé par le Comité, lorsqu'il approuve l'ordre du jour.

Elle explique que des groupes de travail « en session » pourraient être organisés si le Comité le souhaite, mais cela aurait des implications financières, et les calendriers et horaires des séances plénières pourraient devoir être ajustés pour que les groupes de travail en session se réunissent.

Concernant les horaires des réunions en ligne, le présent appel a été fixé au moment le moins gênant pour la plupart des Membres. De nouvelles réunions à cet horaire gêneraient cependant certains Membres plus que d'autres. La Secrétaire générale indique que certains AME ont choisi de faire commencer les réunions à une heure différente chaque jour afin que les horaires placés très tôt ou très tard dans la journée ne gênent pas toujours les mêmes Parties.

Scénario 3 : Réunion hybride en face à face/en ligne au cours de la période du 5 au 9 octobre 2020

Pour répondre aux préoccupations exprimées par la Pologne reprises au cours de la séance par les Bahamas, le Canada, la Chine, l'Israël et la Nouvelle-Zélande, la Secrétaire générale explique qu'il semble très peu probable que les représentants venant des capitales soient libres de voyager depuis toutes les Parties en octobre. Elle note que les Missions à Genève étaient très bien représentées à la CoP18 qui s'est tenue à Genève en août 2019, et qu'elles sont de plus en plus appelées à représenter leurs États lors de discussions techniques à Genève depuis le début de la pandémie de COVID-19. Des préoccupations sont toutefois

exprimées quant aux capacités des Missions à participer à des discussions techniques détaillées relatives à la CITES. La Secrétaire générale indique qu'il serait possible de trouver des moyens de planifier la session pour répondre au besoin des Missions et des organes de gestion des Parties de discuter des questions soulevées au cours des séances.

4. Discussion générale pour clarifier les informations fournies

Le Honduras et l'Indonésie soulèvent des questions sur d'éventuelles sessions en 2021. Le Secrétariat explique que toute session en 2021 devrait prendre en compte la séquence entre les sessions des Comités pour les animaux et pour les plantes et du Comité permanent, les coûts de la tenue des sessions et l'identification d'un lieu. Il explique qu'à ce jour, aucune Partie n'a proposé d'accueillir l'AC31/PC25 en 2021. Toute session tenue en dehors du CICG aurait des implications financières. Dans ces circonstances, la Secrétaire générale craint qu'il soit difficile pour les Parties de couvrir les coûts de l'accueil d'une session complète ou une « mini-session » du Comité permanent en 2021 et qu'il soit difficile de fixer un calendrier au début de 2021 étant donné les incertitudes liées à la pandémie. Elle explique également qu'il serait nécessaire qu'une Partie propose dès à présent d'accueillir la session étant donné la planification qui devrait ensuite être mise en place.

Le Canada, au nom de la région Amérique du Nord, souhaite s'assurer que toute solution est juste, transparente et équitable, et souligne l'incertitude qui continue d'entourer les possibilités de voyage des délégués. Elle déclare que la région nord-américaine est favorable au scénario 1, le scénario 3 étant le moins apprécié. Elle note que la prise de décision réelle est particulièrement délicate et qu'il existe peut-être un moyen pour le Comité de faire progresser ses travaux en ligne sans prendre de décisions à distance. Elle souhaite que le Sous-comité des finances et du budget soit associé à toute discussion sur les conséquences budgétaires de toute décision prise.

Le Costa Rica souligne l'important engagement financier et gouvernemental requis pour accueillir la CoP19 et indique que toute décision prise par le Comité permanent devra veiller à ce qu'il n'y ait aucune modification de la date de mars 2022 pour la CoP19. Cela est reconnu par le Pérou.

Israël exclut le scénario 3 et préfère le scénario 1, toute décision à prendre avant la session du Comité permanent en 2021 étant prise par procédure écrite conformément à l'Article 20. Il souligne toutefois que, dans un souci de transparence, cela devrait se limiter aux questions urgentes.

Le Pérou et le Honduras sont favorables à l'option 3, car le Comité doit progresser dans ses travaux. Les Bahamas sont favorables à l'option 2, car ils estiment que les Missions à Genève sont actuellement sous pression. La Chine a soutenu le scénario 1 et s'est opposée au scénario 3.

5. Procédure de suivi et calendrier de la recommandation finale

La Présidente du Comité permanent explique qu'un bref résumé de la séance en ligne et une synthèse des options seront communiqués ultérieurement, et informe les membres qu'ils devront indiquer leur option préférée avant le 8 juillet.

Elle explique que si une forme quelconque de réunion en ligne était privilégiée, cela nécessiterait probablement une hiérarchisation des activités adressées au Comité permanent par la CoP. La Présidente déclare qu'elle y réfléchira avant de revenir vers les membres pour qu'ils apportent leur contribution à cette hiérarchisation.

Se joignant à la Présidente du Comité permanent, la Secrétaire générale remercie les membres pour cette séance constructive ainsi que toutes les personnes qui ont participé à son organisation.